

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
*Réunion du Conseil Municipal*  
*24 juin 2010*

**REGULARISATION DES HEURES SUPPLEMENTAIRES**

Accord unanime pour régulariser les heures supplémentaires réalisées précédemment.

**PROPOSITION DE REALISATION D'UN AGENDA DE POCHE**

A l'unanimité, il est décidé de ne pas donner suite à cette proposition.

**FETES PATRONALES : MISE EN PLACE D'UN POINT REPOS**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de prendre en charge la mise en place d'un point repos lors des fêtes patronales la nuit du vendredi soir jusqu'à 4 heures et la nuit du samedi soir jusqu'à 5 heures.

**LCB : DEMANDE D'INDEMNISATION SUITE A UNE PANNE ELECTRIQUE LORS DU LOTO DU 12 MARS 2010**

Par 11 voix contre, 2 abstentions et 1 voix pour, le conseil municipal décide de ne pas donner une suite favorable à la demande de LCB tendant à l'indemnisation par la commune d'une perte de recettes liée à une panne électrique survenue lors d'un loto organisé à la salle des fêtes.

**DEMANDES DE SUBVENTIONS**

- Banda LOS CRAIGNOS

Le dossier de demande étant complet, et compte tenu des projets importants prévus en 2010, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Monsieur Jean-Michel ESTEFFE, ayant quitté la salle, par douze voix pour et une abstention (M. Parnaut) DECIDE :

**1 - l'octroi des subventions suivantes :**

- Banda Los Craignos : subvention de fonctionnement 2010 : 610 €
- Banda Los Craignos : subvention exceptionnelle 2010 : 590 €

**2 – les virements de crédits afférents.**

- Association pour l'Accueil des Familles d'Hospitalisés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 1 abstention, DECIDE

- l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 100 € au profit de l'Association pour l'Accueil des Familles d'Hospitalisés,
- les virements de crédits afférents.

- Fondation du Patrimoine

A l'unanimité, il est décidé de ne pas donner suite à cette demande de subvention.

**INFORMATIONS – DIVERS**

- TIGF - doublement de la canalisation de gaz naturel DN 800 Lussagnet – Lacq / Artère du Béarn, qui traverse les parcelles communales L407 et L392. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de servitude de passage de cette canalisation avec TIGF (Total Infrastructures Gaz France).
- Centre de Loisirs d'Aire-sur-l'Adour – les enfants domiciliés hors commune, mais passant les vacances chez un de leurs parents domicilié à Cazères, pourront bénéficier de la participation communale (5€/jour).

- Tempête KLAUS : attribution à la commune du FSUE (Fonds de Solidarité de l'Union Européenne), d'un montant de 11 128,50 €.
- Tempête KLAUS : les ardoises du clocher de l'église ont été remplacées.
- Transport scolaire : la commune est désormais enregistrée au registre des transporteurs.
- Local ACCA : attribution de la DGE (Dotation Globale d'Equipement) : subvention d'un montant de 20 161 € (soit 20% du montant HT prévisionnel des travaux).
- Vente du terrain de Marciac : acte signé le 16 juin 2010.
- Document Unique – évaluation des risques professionnels : document en cours d'élaboration. Sa conception sera gratuite, restera à charge de la commune les mises à jour 2011 et 2012 (150€/an).
- Dégradations perpétrées sur la façade du club house du football : une plainte a été déposée.
- Passage à la télévision numérique au 29 mars 2011.
- SAUR : rapport du délégataire consultable en mairie.
- Salle des fêtes : les 160 chaises et les 2 chariots ont été livrés.
- Salle de réunion : - les travaux de création d'une ouverture sont terminés.  
- monsieur le maire demande aux conseillers de réfléchir aux modalités de mise à disposition de cette salle qui est de plus en plus demandée.
- Formation diplômante de secourisme : il est proposé, par le biais des sapeurs pompiers, la formation de 10 personnes sur 10 heures – coût : 400 € à charge de la commune. Le conseil municipal est favorable à cette démarche.
- Remerciements adressés par la troupe de théâtre qui a assuré une représentation à la salle des fêtes le samedi 5 juin 2010.
- SICTOM : présentation du bilan relatif à la collecte des textiles.
- Chemin de Branens : il est demandé à l'assemblée de réfléchir aux modalités de restitution de ce chemin par la gravière.
- Comité des Landes de Handball : remerciements adressés pour la mise à disposition du stade lors d'un regroupement d'écoles.
- Communauté de Communes : distribution de documents aux délégués titulaires et suppléants.
- Salle des sports – bardage : il est décidé d'accepter le devis le moins-disant.
- Madame Elisabeth SERFS signale que le nouveau carrefour réalisé dans le cadre du rétablissement de la route de Molès est très dangereux.
- Les vœux de la municipalité auront lieu le samedi 15 janvier 2011.
- Une nouvelle association a été créée : L'Eiffelé Cazérien. Elle organisera un pique-nique le samedi des fêtes, 21/08/2010, sur les berges de l'Adour.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 29 juin 2010.

Le Maire,  
Francis DESBLANCS